

Mairie de



St Jean de Tholome

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le mardi 6 décembre 2022
à 20h00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- 1/ Validation des lignes directrices et du règlement intérieur
- 2/Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement
- 3/Convention des risques statutaires
- 4/Les Astreintes des agents techniques.
- 5/Divers

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire



~~75~~

75

ligne directrice

Autorisat° d'engagement -> 74.

Primes astreinte -> 73.

Risque statutaires 79.

Devis clocher -> 77.

[remplacé par des titres -> 76.

UFOVAL -> 75.

~~Devis Ps au d -> 79~~

Me de aine 78.

Mun de satement -> 79.